

## PROCES VERBAL

### Conseil d'administration du 21 mars 2016 Séance n° 5

Le conseil d'administration s'est réuni pour la quatrième séance ordinaire de l'année scolaire 2015–2016 sous la présidence de Madame DUBORD, Principale du collège Carnot.

Nous sommes 18, y compris Monsieur Vercrusse, agent comptable, qui ne vote pas.

Le quorum ( 17 votants) étant atteint, le Conseil d'Administration peut donc siéger et la séance débute à 18h

- sont absents excusés : Mmes Toison, M Ksaz
- excusés remplacés : M Ségnéré Yter par M Micos, M Baudé par Mme Charlier
- M Bouhours, représentant élu des personnels d'enseignement et d'éducation est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

#### **I - Délibération sur Saisine du Chef d'Etablissement : fonctionnement administratif et général de l'Etablissement.**

##### **1 - Approbation du présent ordre du jour :**

Madame la Principale fait lecture de l'ordre du jour ,

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres ayant droit de vote.

##### **2 - Approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du 9 février 2016 :**

Madame la Principale fait un rappel des grandes lignes du procès verbal dont la secrétaire était Mme Berlioz, adjointe gestionnaire

En l'absence de demande de rectification, le procès verbal est adopté à l'unanimité des membres ayant droit de vote.

#### **II – Délibérations relatives aux questions traitées sur rapport du Chef d'Etablissement :**

##### **1 – La scolarité :**

##### **1.1. information des membres de la communauté scolaire**

###### **1.1- Planning prévisionnel du 3<sup>ème</sup> trimestre (annexe n°1)**

Afin que les enseignants puissent anticiper et éventuellement ajuster les derniers contrôles, Madame la Principale propose un calendrier **prévisionnel** de fin d'année.

Le DNB aura lieu jeudi 23 juin et vendredi 24 Juin 2016; correction les mardi 28 et mercredi 29 juin les vacances d'été débutent le mardi 5 juillet après la classe.

Le collège étant centre d'examen et le nombre de professeurs retenus pour la surveillance important, Madame la Principale propose que les élèves de 3<sup>ème</sup> ne soient pas accueillis au collège la matinée du 22 juin pour révision.

Le collège accueillera les autres élèves le 22 au matin mais sera réservé aux candidats du DNB les 23 et 24 juin inclus pour examen.

Elle propose également que les élèves de 3<sup>ème</sup> rendent leurs livres de classe le vendredi 17 juin après-midi et que leur soit remise la convocation pour l'examen et que soient organisés comme les années précédentes des ateliers pour révisions les lundi 20 et mardi 21 juin, les

autres niveaux auront cours selon les emplois du temps habituels.

Les oraux blancs d'histoire des arts de 4<sup>ème</sup> auront lieu le 20 juin 2016, les élèves rendront leurs livres et se réinscriront ce jour là (entraînement oral pour la future épreuve du DNB )

Les oraux histoire des arts 3<sup>ème</sup> : ont lieu les 9 et 10 mai une session de rattrapage sera envisagée avant fin mai

### **Les dates des différents conseils de classe sont données à titre indicatif en attente de toutes les directives académiques et départementales**

L'accueil de tous les élèves restera assuré après le DNB du lundi 27 juin jusqu'au mardi 5 juillet.

Arrivée de M Breuil, Mmes Bidan et Cargnello à 18h10 de M Henriot à 18H25

#### 1..2- Organisation journées de réflexion pédagogique

Madame la Principale propose de consacrer la matinée du 22 juin ainsi que les journées du jeudi 30 juin, vendredi 1<sup>er</sup> et lundi 4 juillet à des réunions afin de préparer la rentrée dans le cadre de la réforme du collège

.Les élèves présents ces jours là seront accueillis au collège.

L'Organisation journées de réflexion pédagogique est adoptée à l'unanimité des membres ayant droit de vote.

#### 1..3 Information sur les activités de l'établissement

##### **Activités pédagogiques**

- séjours pédagogiques des 6<sup>ème</sup> au ski dans le cadre de l'APPN : participation de 106 élèves : sur 2 séjours, les élèves ont pu s'initier aux joies de la glisse malgré une neige peu abondante, remerciements aux enseignants organisateurs et accompagnateurs.
- ½ journée portes ouvertes a lieu le samedi 2 avril (pour les membres du personnel dans le cadre de la journée de solidarité) de 9h à 12h15

##### Dans le cadre du CESC :

- éducation à la santé et à la vie affective : niveau 3<sup>ème</sup>
- éducation aux dangers d'internet : niveau 6<sup>ème</sup>
- journée EDDD à Aignan le 7 avril pour les 6<sup>ème</sup> participant à l'atelier scientifique et les éco-délégués
- sensibilisation des élèves de 4<sup>ème</sup> aux problèmes des addictions ( ANPAA )

##### Dans le domaine culturel

- Sorties pédagogiques cinéma pour tous les élèves de 4<sup>ème</sup> : sorties qui s'inscrivent dans le cadre du parcours culturel de l'élève. Une intervenante de Ciné 32 propose une discussion autour de 2 des 3 films choisis. Cette action sera reconduite en 2016/2017
- participation de nos élèves au prix BD au lycée du Garros sous la houlette de Mme Henner
- participation au concours ; défense et illustration de la langue française organisé par l'AMOPA du Gers
- rencontre avec l'écrivain Bernard Friot à l'arthothèque de Gondrin ( classe de 6<sup>ème</sup>)
- préparation du spectacle musical de fin d'année en partenariat avec collège Salinis
- les élèves de 3<sup>ème</sup> E ont réalisé l'exposition « **leurs noms sont gravés dans la pierre** » sous la houlette de M Bouhours , professeur , l'inauguration du 16 février a donné lieu à de nombreux et constructifs échanges entre les élèves et les personnalités présentes.
- participation de la classe de 3 E au concours national de la résistance et de la déportation.
- parcours culturel 6<sup>ème</sup> ; spectacle théâtral : **l'Ogrelet**
- parcours culturel 5<sup>ème</sup> : **concert Harpalto**

##### Dans le domaine scientifique

- Travaux des élèves dans le cadre du projet éco-école et class défi énergie.
- journée au muséum d'histoire naturelle de Toulouse dans le cadre du partenariat (atelier scientifique) le 24 mars
- concours de mathématiques « kangourou »

##### Dans le domaine sportif :

*Il faut souligner que l'équipe de football de l'association sportive a gagné le championnat d'académie et l'équipe de rugby est qualifiée pour le championnat de France à Port Barcarès les 2, 3 et 4 mai*

Séjour à Barcelone pour la section rugby : finale du championnat de France : départ le 24 juin après le DNB et retour le 26 juin au matin.

Séjour à Nantes pour les élèves sections basket ( hors 3<sup>ème</sup>) les 17 et 18 juin pour assister au tournoi pré olympique féminin.

#### 1..4- Bilan du DNB blanc

les résultats du premier DNB Blanc qui a eu lieu en février 2016 il s'agit pour les élèves d'être dans les conditions de l'examen, les résultats sont les suivants :

candidats ayant passé les 3 épreuves : 159

ADMIS : 54 (33.96%) Moyennes entre 9 et 10 :20 élèves (12.42 %)

13 élèves ont une moyenne inférieure à 5

Le contrôle continu n'a pas été pris en compte

REFUSES :105 élèves ( ce qui est très très inquiétant)

**Un 2<sup>ème</sup> DNB blanc aura lieu les 9 et 10 mai , l'oral d'HDA est fixé au mardi 10 mai après midi et au 11 mai au matin ( si nécessaire)**

#### 1..4- proposition de répartition de la dotation globale

La réunion pédagogique qui a eu lieu le jeudi 10 mars a permis une clarification et une appropriation de la DG dans le cadre de la réforme.

**Les grilles horaires se décomposent comme suit :**

**Cycle 3 (6<sup>ème</sup>) 26h d'enseignement dont 3h d'accompagnement personnalisé pour tous les élèves**

**Cycle 4 ( 5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>) 26H d'enseignement dont 4h pour accompagnement**

**personnalisé et enseignement pratique inter disciplinaire : tous les élèves à la fin du cycle 4 doivent avoir fait 6 EPI sur les 8 thématiques proposées**

**Juin 2017 ; nouveau DNB : évaluation orale sur un des EPI , nouvelle épreuve : maths ,SVT, SC Physiques et technologie**

👉 **en Lettres** : Attribution de 0.50 h français pour les 5 classes de 6èmes pour AP et de 0.50 h pour les 5 classes de 3<sup>ème</sup> (ap/epi)

👉 **En lettres classiques** : tous les élèves de 5<sup>ème</sup> auront un EPI : langues et civilisations de l'antiquité ainsi que du latin modulé sur un trimestre, les élèves de 5<sup>ème</sup> latin poursuivront leur cursus en 4<sup>ème</sup> en ayant une meilleure connaissance de cet enseignement de complément. En 3<sup>ème</sup>, le grec est proposé aux élèves ( soit latin+ grec soit grec uniquement)

👉 **en Maths** : attribution de 0.25 de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (AP/EPI) ; en 6<sup>ème</sup> : favoriser le travail en groupes sur 1h pour AP

Un EPI : mathématiques /technologie pour le niveau 4<sup>ème</sup>

👉 **en anglais** : mise dans le service des enseignants 1 h dispositif dyslexie , et 0.5 h Sur niveaux 5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup> pour ap/epi

A noter cette année, 1h de remédiation pour validation du niveau A 2 est offerte aux 3èmes qui n'en profitent pas, elle n'est pas fixe dans la semaine pour s'adapter à tous les EDT ; le niveau A2 dans une langue vivante est requis pour obtenir le DNB

👉 **en histoire-géographie** : 0.5 en 3<sup>ème</sup> pour AP/EPI , en 6<sup>ème</sup> : 2h sur le niveau pour favoriser le travail en groupes d'AP

👉 **en sciences : un bloc de 4h incluant svt, technologie et sciences physiques** : après réunion de concertation des professeurs concernés , il a été décidé : 2 professeurs sont volontaires pour mettre en œuvre l' enseignement intégré des sciences dans 2 classes de 6<sup>ème</sup>. Les 3 autres classes auront deux enseignants ( technologie/sciences physiques et svt) qui travailleront ensemble.

Ces modalités permettront de faire un bilan en fin d'année scolaire et de préparer l'enseignement sciences en 6<sup>ème</sup> dans la continuité du cycle 3.

**En SVT ,sciences physiques et technologie** : 0.25 h par classe sur 3 niveaux ( 5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>) dans le cadre du parcours sciences (soit 0.25 x 15 = 3.75 h), travail avec les mathématiques .

En fin 2017 : évaluation à faire .

☞ En EPS , dans le cadre du parcours de formation de l'école au lycée, une attention particulière sera portée sur le savoir nager, les élèves non nageurs en 5<sup>ème</sup> bénéficieront de la présence d'un professeur d'EPS en sus du professeur de la classe.

Départ de Mme Depont et Mme ESCALE à 19h35 19 votants

<p><b>Vote : 13 pour</b> <b>6 abstentions</b> <b>0 contre</b></p>
---

## **2 – La vie intérieure de l'Etablissement :**

### **2.1 Fournitures scolaires**

La liste des fournitures scolaires demandées dans chaque discipline doit être soumise à l'approbation des membres du conseil d'administration, elle est publiée sur l'ENT et consultable toute l'année.

A ce jour : modification en arts plastiques, en mathématiques, en français.

Un complément à cette liste pourra être voté au mois de juin si nécessaire.

Aucune modification sans approbation d'un conseil d'administration ne peut intervenir.

La liste établie à ce jour est adoptée à l'unanimité des membres ayant droit de vote.

### **2.2. Contributions volontaires**

Madame la Principale informe les membres du CA du maintien des contributions volontaires pour les adhérents au Foyer Socio Educatif et ceux de l'Association Sportive :

**FSE : 10 €**

**AS : 20€** pour la licence, les élèves inscrits à l'AS peuvent pratiquer plusieurs activités sur l'année

Il faut préciser que les élèves qui s'engagent à l'UNSS doivent acquitter les licences.

Le reversement par l'UNSS pour le collège était de 5.50€ par licence d'un montant de 20€, cette augmentation permettra un financement plus important pour l'association du collège.

Les familles peuvent bénéficier de la licence verte

Les cotisations restent suffisamment modiques afin que toutes les familles puissent cotiser.

**Ces contributions seront à payer, pour ceux qui le désirent au moment de l'inscription ou de la réinscription.**

**Une notice sur les activités du FSE et de l'AS sera mise dans les dossiers afin d'expliquer aux parents l'intérêt d'adhérer.**

<p><b>Vote : 19 pour</b> <b>0 abstention</b> <b>0 contre</b></p>
--

### **2.3 Organisation d'une action solidaire : challenge Philippe Roussel le 12 mai**

Cette action qui s'inscrit à la fois dans le cadre du CESC et de spécificité du collège ( section handisport ) est mise en œuvre par les professeurs d'EPS pour l'ensemble de la communauté éducative. Cette course se déroule sur les créneaux libres des élèves et sur les créneaux EPS.

Une démonstration de foot fauteuil aura lieu, la remise de la coupe à la classe qui aura réalisé le plus grand nombre de tours de piste se déroulera le 12 mai 2016.

## **2.4 Organisation d'une excursion à Biarritz le 13 mai 2016**

La classe de 3<sup>ème</sup> E, sous la responsabilité de Monsieur BAUDE a organisé une excursion à Biarritz dont le budget est :

RECETTES			DEPENSES		
	Nbre	€	Totaux		
Participation des familles	23	27	621,00	Transport	550,00
Part collège accompagnateurs	2	32	64,00	Visite du Musée de la Mer	230,60
Subvention FSE	23	5	115,00	Frais divers	19,40
<b>TOTAL</b>			<b>800,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>800,00 €</b>

L'assemblée autorise l'organisation de ce voyage et la participation des familles pour 27 €

<b>Vote : 19 pour 0 abstention 0 contre</b>
---

L'assemblée accepte la participation du FSE à hauteur de 5 € par participant

<b>Vote : 19 pour 0 abstention 0 contre</b>
---

## **3. Les finances**

### **3.1 Contrats et conventions**

L'établissement souhaite s'abonner au service d'information « AEF Hebdo Lycées et Collèges » pour un coût annuel de 79.00 €. Il convient d'autoriser le chef d'établissement à signer le contrat d'abonnement

<b>Vote : 19 pour 0 abstention 0 contre</b>
---

L'établissement vient d'acquérir un poste à souder pour le service maintenance. L'utilisation de cet appareil nécessite une bouteille de gaz. Il convient de signer une convention avec AIR LIQUIDE pour la mise à disposition de l'emballage du gaz.

<b>Vote : 19 pour 0 abstention 0 contre</b>
---

Il convient d'autoriser le chef d'établissement à signer toute convention d'hébergement de nos élèves et de leurs accompagnateurs, avec les établissements scolaires qui les accueilleront pour prendre leurs repas.

<b>Vote : 19 pour 0 abstention 0 contre</b>
---

### **3.2. Décision budgétaire modificative de fin d'exercice**

Les décisions modificatives n° 12-13 et la n° 14 sont présentées pour information de l'assemblée.

Il s'agit d'ouvertures de crédits sur subventions de l'état pour les bourses, les fonds sociaux et les salaires des AED et des variations des produits scolaires.

### 3.2 *Compte financier 2015 (annexe)*

M Vercrusse , Agent comptable et Mme Berlioz présentent le compte financier 2015 .  
Les rapports de l'ordonnateur et de l'agent comptable sont commentés.

En l'absence de questions supplémentaires le compte financier 2015 est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des votants sans réserve.

<b>Vote : 19 pour</b> <b>0 abstention</b> <b>0 contre</b>
---

L'agent comptable propose la ventilation du résultat de l'établissement :

Services généraux : - 2 546.34 €  
Service spécial SRH : - 7 148.59 €

L'affectation de ces résultats approuvée à l'unanimité des votants.

<b>Vote : 19 pour</b> <b>0 abstention</b> <b>0 contre</b>
---

### 3.3. *Décision budgétaire modificative exercice 2016 :*

La décision modificative n° 3 présentée pour information reprend les bilans du BOP 141 pour le service AP, du BOP 230 et des crédits MILT pour le service VE.

### 3. *Décision budgétaire modificative pour vote exercice 2016 : cf doc*

1-Suite à une erreur matérielle de saisie, une partie des crédits pour le voyage à Marseille ont été ouverts sur le chapitre ALO et non par comme il se doit sur le chapitre AP. Il convient donc d'effectuer les virements entre service des sommes concernées.

2-Ouverture des lignes budgétaires pour l'excursion à Biarritz :  
Participation des familles : 621.00 € - Subvention du FSE : 115.00 €  
Dépenses : 800 €

3-Prélèvement sur le fonds de roulement :

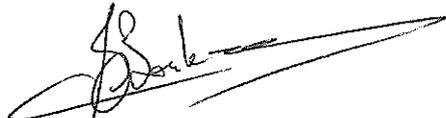
- . participation du collège pour les accompagnateurs de l'excursion à Biarritz : 64 €
- . participation du collège aux frais de participations aux championnats UNSS : 4 000 €
- . achats de tablettes numériques et/ou de matériels pédagogiques informatiques : 2 500 €

<b>Vote : 19 pour</b> <b>0 abstention</b> <b>0 contre</b>
---

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Principale lève la séance à 20h15.

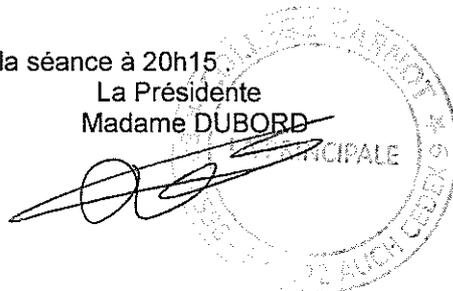
Le Secrétaire

M Bouhours



La Présidente

Madame DUBORD



Remarque pour les membres du conseil d'administration :

- les documents de travail et les annexes ne sont pas joints au compte - rendu car distribués déjà avant la séance.
- Les actes administratifs sont consultables au secrétariat.